

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 26 juin 2006

**MAIRIE DE DIJON****Président** : M. REBSAMEN**Secrétaire** : M. PERRON**Membres présents** : M. MILLOT - Mme TENENBAUM - Mme POPARD - M. MASSON - M. MARTIN - M. PRIBETICH - Mme DURNERIN - M. DUPIRE - M. J.P. GILLOT - Mme DILLENSEGER - M. GERVAIS - M. SAUNIE - M. BERTELOOT - Mme MAILLOT - Mme SEGUIN-FILLEY - Mme BESSIS - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET - M. MARCHAND - M. MAGLICA - M. JULIEN - Mme FLAMENT - Mme MANSAT - M. BOUHELIER - Mme DELEBARRE - Mme BIOT - Mme LEMOUZY - Mme ROY - Mme HERVIEU - Mme AVENA - Mme DE ALMEIDA - M. BEKHTAOUI - Mme BOUCHARD-STECH - Mlle MASLOUHI - M. NUDANT - M. JAPIOT - Mme KAROUBI - Mme WILLIAMS - Mme CHOUX - Mme REVELLEFEVRE - Mme THYEBALUT**Membres excusés** : M. G. GILLOT - M. PINON (pouvoir M. GERVAIS) - M. ALLAERT (pouvoir M. BERTELOOT) - M. IZIMER - Mme BERNARD (pouvoir Mlle MASLOUHI) - Mme JARZAGUET (pouvoir Mme CHOUX) - M. BRIOT - M. J.P. GUION (pouvoir M. JAPIOT) - M. DUGOURD - Mme VANDRIESSE**Membres absents** : M. DANIERE - M. BAZIN**OBJET
DE LA DELIBERATION****Muséum Jardin des Sciences – Règlement intérieur - Modification**

Madame Durnet-Archeray, au nom de la commission des Affaires Culturelles et des Relations Internationales, expose :

Mesdames, Messieurs,

Le Muséum Jardin des Sciences de Dijon, qui accueille plus de 100 000 visiteurs par an, est doté depuis septembre 2005 d'un Planétarium de soixante places qui connaît un succès considérable auprès du public.

Au vu de l'expérience des premiers mois de fonctionnement de cet équipement, il apparaît souhaitable de modifier le règlement intérieur du Muséum Jardin des Sciences, afin de préciser les conditions spécifiques d'exploitation du Planétarium, en ce qui concerne, en particulier, les modalités d'accès pour le public ainsi que les conditions de déroulement des séances.

Par ailleurs, l'adoption de ce nouveau règlement intérieur permettrait une actualisation des dispositions du document actuellement en vigueur, pris en application d'une délibération du 30 mars 1998.

Un ajustement des horaires d'ouverture est, notamment, proposé : l'établissement serait ouvert les samedi et dimanche toute la journée (de 9h à 12h et de 14h à 19h) pendant les mois de mai à août, au lieu des samedi et dimanche après-midi seulement, afin de mieux répondre à l'affluence du public pendant cette période. Il serait fermé le mardi toute la journée au lieu du seul mardi matin, afin de permettre les importantes opérations de maintenance indispensables au fonctionnement des installations.

Si vous suivez l'avis favorable de votre commission des Affaires Culturelles et des Relations Internationales, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1- approuver le projet de nouveau règlement intérieur du Muséum Jardin des Sciences, annexé au présent rapport, et m'autoriser à y apporter, le cas échéant, des modifications de détail ne remettant pas en cause son économie générale ;

2- m'autoriser à signer le règlement définitif ainsi que tout acte à intervenir pour son application.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Pour Extrait Conforme
Le Maire,
Pour le Maire, le Premier Adjoint,

Alain MILLOT